



LE SYSTEME LIMOUSIN

VEAUX DE LAIT SOUS LA MERE + BROUTARDS



70 vèlages
83 UGB techniques

1,5 UMO

75 ha SAU

VENTES :

- 11 veaux de lait mâles
- 15 veaux de lait femelles
- 22 broutards
- 5 broutardes
- Réformes :
 - 12 vaches de boucherie
 - 1 taureau

1,17 UGB
technique /ha SFP

ASSOLEMENT :

- 4 ha céréales
- 34 ha prairies temporaires
- 37 ha prairies naturelles



La zone de localisation du système



Zone arrosée de moyenne altitude
Altitude 300 à 600 m
Pluviométrie 900 à 1200 mm



Zone à été séchant
Part des cultures et de la diversification significativement plus importante.



Plateau de Millevaches
Altitude 700 à 900 m. Pluviométrie > à 1300 mm
Hiver long et rigoureux.



Un tiers des producteurs de veaux de lait sous la mère du bassin limousin produisent également des broutards. Cette diversification est une solution à l'agrandissement des surfaces et à la diminution de la main-d'œuvre. En effet, la conduite d'une partie des veaux en broutards enlève l'astreinte de la tétée sur le printemps et l'été. Ces systèmes sont de taille intermédiaire entre les systèmes spécialisés veaux de lait et broutards.

Les animaux nés à l'automne sont plutôt destinés à la production de veaux de lait sous la mère afin d'être commercialisés au moment où les cours sont souvent les plus favorables (1^{er} semestre). Les naissances d'hiver sont orientées vers la production de broutard. Dans le cas présent, les productions veaux de lait sous la mère et broutards concernent respectivement la moitié des veaux. Cette proportion peut varier en fonction des rapports de prix veaux le lait / broutards.

Ce système se concentre essentiellement sur la Corrèze. On le rencontre également en Dordogne avec une adaptation du système fourrager aux conditions locales (sécheresses estivales notamment).

● ATOUS

- . Production de viande sur des cycles courts
- . Très bonne valorisation des veaux de lait sous la mère grâce à un créneau commercial rémunérateur et des circuits bien identifiés
- . Moindre dépendance vis-à-vis des fluctuations de marché grâce à un choix possible dans l'orientation des produits
- . Régularité de la trésorerie par l'étalement de la production

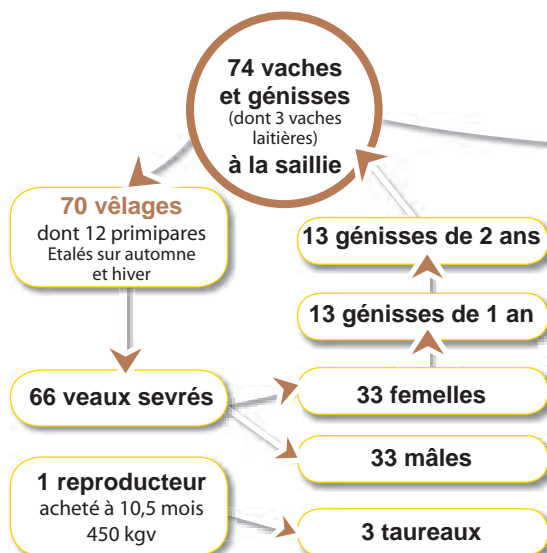
CONTRAINTES

- . Bonne maîtrise de la reproduction dans des vèlages étalés
- . Complexité technique du système
- . Exigences en travail pendant l'hiver (astreinte de la tétée et surveillance des vèlages)
- . Nécessité de disposer de bâtiments aux normes pour les veaux de lait sous la mère
- . Objectifs de sélection du troupeau différents selon les orientations de production.

Un système optimisant la valeur ajoutée des exploitations de surface moyenne

LE TROUPEAU

LE CHEPTEL EN CROISIERE



LES VENTES ANNUELLES

Catégories	Poids	Mois
12 vaches de boucherie + 1 accident	380 kgc	Déc, janv, mai mai, juin.
14 veaux de lait sous la mère limousins + 1 croisée	130 kgc	1 ^{er} trimestre
5 broutardes repoussées	300 kgv	Octobre
9 veaux de lait sous la mère limousins + 2 croisés	135 kg	1 ^{er} trimestre
22 broutards	300 kgv	Juil, août, sept
1 taureau	600 kgc	Novembre

83 UGB techniques

23 015 kg

Production brute de Viande Vive
= kg vendus - kg achetés
± variations inventaires

275 kg Vifs / UGB
330 kg Vifs / vèlage

Les performances

Reproduction

Taux de gestation 95%
Mortalité 5%
Productivité numérique..... 90%

Taux de renouvellement 18%
Age au 1^{er} vèlage.....33 mois
20% d'I.A. réalisées sur génisses et/ou multipares

Croissance

VSLM mâles limousins :
GMQ naissance-vente : 1 200 g/j

VSLM femelles limousines :
GMQ naissance-vente : 1 100 g/j

Broutards : GMQ naissance-vente : 1 100 g/j
Broutardes : GMQ naissance-vente : 845 g/j

L'ALIMENTATION SUR STOCK

Principales catégories	Durée (jours)	Apports journaliers (kg brut/jour)				
		Fourrages		Concentrés		
		Foin	Enruban.	Céréales	CMAV	Cplt.Brout.
9 VA gestantes en période hivernale	135	11				
21 VA en lactation en période hivernale	135	7	11	1,0	0,7	
9 VA en lactation en période estivale	75	2		0,6	0,3	
3 VL en lactation en période hivernale	150	10,5	9	4,0	1,5	
13 génisses de 2 ans	135	7,5		1,0		
30 broutard(e)s avant sevrage	100					2,0
5 broutardes	90	5				2,0
12 vaches de réforme	10	8,5		6,0	0,9	

BESOINS TOTAUX

Enrubannage 30 TMS
Foin 114 TMS
Paille litière 50 T

1,73 TMS / UGB techniques

Céréales (produites) 18 T

Poudre de lait 625 kg
CMAV 6 T (acheté)

Compl. Brout. 8,9 T (acheté)

405 kg / UGB
480 kg/vèlage

LA PREVENTION SANITAIRE : quelques conseils de base

Globalement :

- Au pâturage, affecter un bloc de parcelles à un lot d'animaux, en réservant les prairies les moins contaminées (repousse après fauche) aux génisses. Le surpâturage d'été augmente les risques d'infestation.
- Nettoyer et désinfecter régulièrement les bâtiments et notamment les cases à veaux.

Pour les VSLM :

- Prévenir les diarrhées par l'apport de vitamines (A, D3, E) et minéraux (Fe, Cu, Se)
- Surveiller les parasites externes (poux, teignes, gales).

Contre les strongles :

- Traitement systématique uniquement pour les animaux jeunes : veaux au sevrage, génisses de l'année, au plus tard à l'entrée en bâtiment.

Contre la grande douve et les paramphistomes :

- Faire un diagnostic d'infestation à l'automne, ne traiter qu'en cas de diagnostic positif, au plus tard à l'entrée en bâtiment.

La qualification des élevages en matière d'IBR, BVD et paratuberculose devient incontournable du fait de l'incidence tant économique que commerciale.

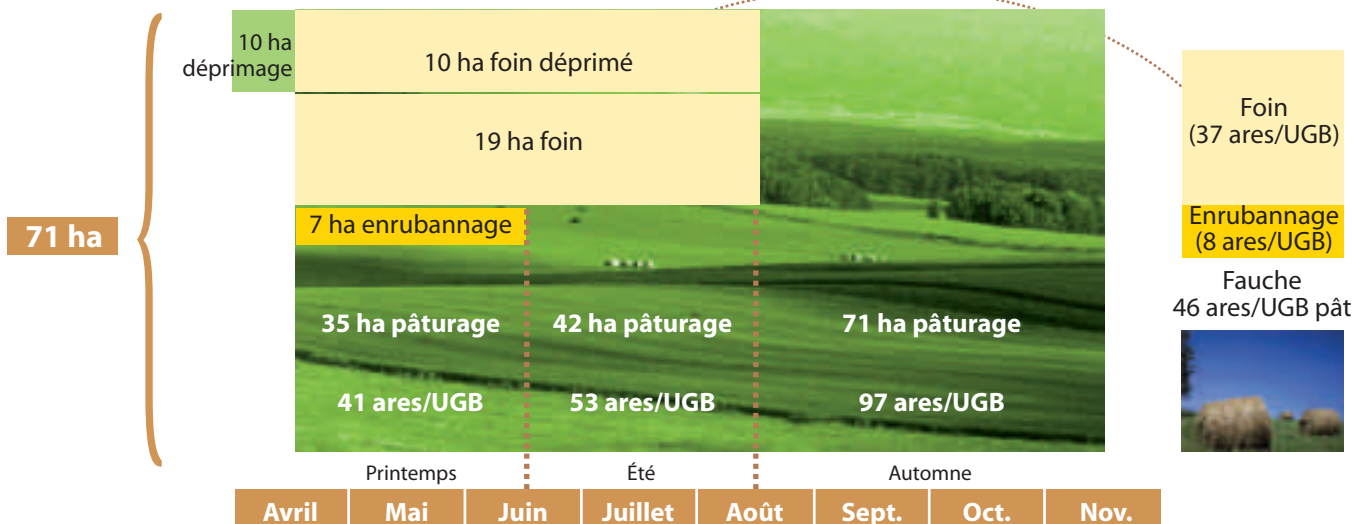
LES SURFACES

LE SYSTEME FOURRAGER : 71 ha SFP (100 % herbe)

Utilisation de la surface en herbe

79 UGB au pâturage en moyenne (1,11 UGB pât./ha herbe)

Le système fourrager décrit ici est valable pour toute la zone limousine bien arrosée (hors zone séchante ou d'altitude), et pour des niveaux de chargement compris entre 1,10 et 1,35 UGB technique/ha SFP



La Conduite au pâturage

Pâturage tournant simple :

1 bloc de parcelles par troupeau.

5 troupeaux au pâturage :

- 3 troupeau de vaches,
- 1 de génisses de 2-3 ans
- 1 de génisses de 1-2 ans

Au printemps, au moins 3 parcelles pâturées par troupeau.

Les Dates clés

Mi-avril :

fin du déprimage.

Mi-mai :

fin du 1^{er} passage des animaux sur toutes les parcelles uniquement pâturées.

LA RECOLTE



	ha	rdt/ha	quantité
Enrubannage	7	4 à 4,5 TMS	30 TMS
Foin	29	4 à 4,5 TMS	120 TMS
TOTAL RECOLTE			150 TMS
Céréales grain	4	45 à 50 qx	180 qx
Céréales paille	4	3,5 T	14 T
Achats			36 tonnes de paille

LES ENGRAIS ET AMENDEMENTS

Apports minéraux et organiques	N U/ha	P U/ha	K U/ha
Céréales	90	50	110
Herbe	40	25	70
Dont enrubannage	110	40	130
foin	60	40	120
pâturage	10	10	20
SAU	45	25	75
dont minéral	35	5	25

➤ Apport de fumure organique :

400 T de fumier évolué, épandu en priorité sur les parcelles fauchées, à raison de 20 T/ha tous les 2 ans.

➤ Amendements calciques :

800 à 1 000 U/ha de CaO, tous les 3 à 5 ans sur les surfaces à bon potentiel (à l'exception des zones calcaires). Apport sous forme de marnes.

➤ Surface labourée : 11 ha

- .4 ha pour planter les céréales
- .7 ha pour créer de nouvelles prairies



LES BATIMENTS



● Animaux à loger : 130 têtes

Élevage :	99	- 70 vaches mères - 13 génisses de 2 ans - 13 génisses de 1 an - 3 taureaux
Engraissement :	31	- 24 veaux de lait - 7 réformes

► Stabulation 100 % paillée

Aire de vie par animal :
Vache suitée : (10 + 2) m²
Vache / taureau : 10 m²
Génisse 2 ans : 8 m²
Génisse 1 an : 5 m²

► Salle de tétée (16 places) avec cases collectives Case : 1,8 m² par veau

● Fourrages à stocker : 1660 m³

Foin : 120 T soit un volume de 1 100 m³
Paille : 50 T soit un volume de 560 m³

► Hangars de stockage

LE MATERIEL



Afin de maîtriser les charges de structure **l'utilisation du matériel en CUMA ou le recours à l'entreprise** est privilégié.

Dans le cas présent, **le matériel en propriété** permet une mécanisation complète de la récolte du foin et des travaux du sol.

● Semis :

- 11 ha (y compris prairies)
- Charrue réversible
- Semoir à céréales

● Traction :

- 3 tracteurs : 100 CV 4 RM
75 CV 4 RM
45 CV 4 RM

● Récolte de fourrages :

36 ha

- Faucheuse
- Faneuse
- Andaineur
- Round baller
- **Travaux par tiers** pour l'enrubannage

● Fertilisation - Traitement :

- Épandeur engrais
- Pulvérisateur
- **Travaux par tiers** pour l'épandage du fumier et des amendements calciques.

● Autres :

- **Travaux par tiers** pour la moisson 4 ha
- Pailleuse

LE TRAVAIL

L'Unité de Travail :

L'exploitant et son épouse (1,5 UMO)

Le Travail d'Astreinte (1) :

2 500 à 3 000 heures par an soit 30 à 35 heures par UGB

Le Travail de Saison : 100 à 120 jours

- 40 à 50 jours pour le troupeau (2)
- 70 à 90 jours pour la SFP (3)
- 10 à 50 jours pour les cultures
- 10 jours pour la commercialisation des animaux

(1) Travail d'astreinte : soins quotidiens aux animaux, alimentation, paillage, surveillance des troupeaux...

(2) Travail de saison troupeau : pesées, traitements sanitaires, curage des bâtiments...

(3) Travail de saison SFP : épandage des fumures, récolte des fourrages...

Les Pointes de Travail :

Avril : mise à l'herbe

Mai : enrubannage

Juin : fenaison

Septembre à mars : tétée et soins aux animaux, commercialisation des veaux

Septembre - octobre : sevrage et vente des broutards